

# **Compte-rendu de l'AG des adhérent-e-s de Sud éducation Hérault du lundi 15 octobre 2018**

## Organisation de l'AG (10 min)

- Animation et prises de note
- Explication fonctionnement AG départementale, travail académique et CF
- Vote de l'ODJ

### 1. Actualités (45 minutes)

- Interpro :

#### - **bilan du 9 octobre** (grève interprofessionnelle) :

Pas mal de monde à la manif, mais pas de perspective derrière.

Tournée l'après-midi : habitude à prendre, c'était bien.

Réfléchir en amont collectivement aux slogans qu'on veut porter en manif (par exemple si une mobilisation sur les retraites se lance : réfléchir sur l'ES).

#### - **grève du 12 novembre** :

Appel par la FSU, SGEN et UNSA qui a brouillé le message pour la grève du 9 octobre.

Idée de proposer une AG inter-degrés le 12 novembre.

Le 12 novembre, c'est le 1<sup>er</sup> jour du stage conditions de travail : en discuter avec les stagiaires le jour même.

#### Décisions :

- on appelle à la grève le 12 octobre
- on propose en intersyndicale que la manif soit l'aprèm
- on propose à l'intersyndicale une AG inter-degrés des personnels de l'éducation à l'issue de la manif (on ne l'organisera pas si on est seuls).
- pour le stage : présenter la question en début de stage, et s'assurer qu'il reste suffisamment de camarades pour gérer l'animation du stage pendant la manif, avec les stagiaires qui souhaitent rester.

- Premier degré

- **RIS liberté pédagogique** : Proposition aux autres syndicats pour co-organiser cette RIS, inviter les collègues à refuser de participer aux anim péda imposées, et en faire un symbole de la défense des libertés pédagogiques. Le SNUipp refuse l'idée d'un boycott des anims pédas.

Décision : On va revenir à la charge pour obtenir le mot d'ordre d'un refus des anims pédas imposées (et non pas « RIS se substituant à une animation pédagogique »). Défendre le terme de boycott et accepter refus.

Rque : ce matin, le ministre a communiqué sur les résultats des évaluations avant la clôture de la saisie.

- **mobilisation passage REP+** (écoles de Béziers et de Montpellier) :

RIS à Béziers en octobre.

La refonte de l'éducation prioritaire annoncée ne concerne pas que les écoles qui veulent passer en Rep+, mais aussi celles qui y sont. C'est difficile de mobiliser les écoles qui veulent passer en Rep+ dans ce contexte d'incertitude.

On avait parlé d'organiser une RIS sur la même question à Montpellier.

On peut distinguer la question du passage en Rep+ de la revendication de moyens supplémentaires : par la lutte, les collègues peuvent obtenir des moyens supplémentaires. On peut les aider à se mobiliser en ce sens.

Notre rôle est de donner aux collègues l'occasion de se réunir pour s'organiser.

Idée de proposer aux collègues un forum de discussion pour que les différentes écoles puissent échanger. Cela pose le problème de la responsabilités juridique de l'organisation qui ouvre le forum.

Il y a quelques années, on avait envoyé un questionnaire aux collègues sur les conditions de travail. Il y avait eu un gros boulot de dépouillement, et publication des résultats dans le journal. Rappel : on avait parlé au printemps, en AG académique, d'organiser un sondage auprès des adhérent-e-s pour savoir quels sont les thèmes qu'ils et elles souhaitent travailler, en stage ou autre. Décision : on organise une RIS à Montpellier, si possible avant les vacances de Noël, pour parler des problèmes de moyens dans les écoles (revendication de passage en Rep+, problèmes de moyens et d'effectifs). On propose au SNUipp de co-organiser.

- **Second degré : réforme du lycée pro et réforme du lycée général et technologique :**

Suppressions de poste massives prévues au lycée pro, suppressions de poste plus masquées vont se produire dans les lycées généraux et technologiques.

Suppression des CIO : les PsyEN sont en train d'être déplacé-e-s dans les établissements. Le décret de Blanquer sur les nouveaux rôles des profs principaux précise le transfert aux profs principaux des missions des PsyEN.

La réforme du lycée met en place des enseignements de spécialité, qui seront répartis par « bassin ». Le niveau d'information est différent selon les lycées, des arbitrages semblent avoir déjà été pris.

La fusion des académies va-t-elle conduire à nommer les profs sur bassin et non plus sur établissement ? Ce serait cohérent avec la réforme du lycée.

Proposition : mettre l'accent sur les lycées dans les tournées pour faire l'info auprès des collègues.

Décision : envoi aux adhérent-e-s d'un mail spécifique avec le 10 pages réforme du lycée.

- **ESR : répression (rassemblement de soutien le 16/10), mobilisation à Paul Valéry :**

Le rassemblement du 16/10 est annulé : la convocation au commissariat est suspendue.

Envoi aux adhérent-e-s d'un message pour annoncer l'annulation du rdv.

- **Rassemblement des retraité-e-s jeudi**

Info : rassemblement jeudi matin.

## 2. Vie du syndicat (1h15 minutes)

- Point sur l'épisode au lycée Mendes France : une liste intersyndicale SNALC/CGT/SUD s'est présentée au CA, il s'est avéré qu'il n'y avait personne de Sud sur cette liste. Après intervention, les candidats SNALC de cette liste (tête de liste) se sont engagés à retirer le logo Sud et à produire un démenti. Il faudrait peut-être écrire de nouveau.

- Elections professionnelles :

### - mandattement des têtes de liste départementales et académiques :

Question de la tête de liste au CTA : s'agit-il d'un passage en force du 66 ? Ou bien le 66 considérait-il que cela avait été acté ?

Le 66 a tort de considérer qu'une proposition a valeur de décision. De notre côté on a probablement tort de sortir la question aussi tard. Le 66 est-il de mauvaise foi ? Les avis exprimés sont partagés. Il faut qu'on aille à Perpignan discuter avec nos camarades du 66, mais pas pendant les élections. Cela peut même créer une dynamique académique.

Retour sur notre fonctionnement : les groupes de travail pour constituer les listes ont discuté de la constitution des listes, mais on ne l'a pas fait plus que ça en AG. On n'a pas eu assez de décision et de discussion collective au niveau départemental, ni entre structures.

Questionnement sur notre façon de faire les listes (volontarisme : chercher à tout prix des noms) : discussion à avoir plus tard.

Proposition adoptée : écrire au 66 pour enlever notre proposition, en disant qu'on n'est pas satisfaits de la manière dont les choses se sont passées, et qu'on propose que la prochaine AG académique en discute.

Vote

7 pour  
2 contre  
3 absentions  
NPPV : 2

**- fonctionnement des élu.e.s CAPD :**

Il y a longtemps, avait été décidé en AG de faire une rotation entre les personnes qui sont en tête de liste, car il était difficile de trouver des personnes acceptant d'assurer l'intégralité du mandat. On a décidé d'en rediscuter. Déterminer une date de rotation permettrait à tout le monde de se préparer. Mais il peut y avoir un travail collectif même sans date de rotation.

Décision : les 4 premier-e-s sur la liste travailleront ensemble (création d'un groupe mail d'échange entre les 4 éligibles CAPD + les camarades qui souhaitent aider).

**- point sur le dépôt des listes :**

La liste CAPD a été déposée aujourd'hui.

**- point sur le matériel fédéral reçu :**

tracts + journaux

**- point sur la campagne pendant et après les vacances (tournée, mails...) :**

Concernant l'envoi des mails de campagne : c'est un travail très lourd de produire un matériel local. Cela peut-être intéressant de faire un CR de notre action dans les instances pour les envois CAPD et CAPA.

Décision : on modère a priori les mails fédéraux et on essaie de faire des GT pour rédiger des textes locaux (CAPD et CAPA).

1<sup>er</sup> GT (texte CAPD) mercredi 17 octobre après-midi, au local rue Lakanal.

**Envoi de matériel de campagne aux relais 2nd degré.**

Tournée le 12 novembre avant ou après la manif.

**CTS élections : écrire au 30-48 et 66-11 pour leur demander combien ils veulent de CTS (dans la limite d'1/3 des CTS académiques).**

On peut utiliser des CTS pour aller dans l'Aude et en Lozère (voir s'il y a des volontaires dans le 34 et si le 30-48 et le 66-11 sont ok).

- Journal départemental:

Problème du routage : l'AG mandate Julien pour chercher un routeur.

**- sommaire :**

> victoire aux garrigues : proposer aux collègues des Garrigues d'écrire quelque chose  
> 1er degré : texte intersyndical boycott anim pédas imposées  
> élections pros : encart technique  
> texte ESR (au choix: répression, précarité, arrêté licence, ordonnances, etc)

**- calendrier de production :**

10 novembre : rendu des articles

16 novembre : envoi à l'imprimeur/routeur

- Abonnement Questions de classe(s)

Décision : reconduction de l'abonnement.

- Formations académiques et départementales:

**- formation conditions de travail 12 et 13 novembre 2018**

**- formation nouvel.le adhérent.e 22 et 23 novembre 2018**

**- formation pédagogies coopératives début juin 2019**

- Congrès : CR du GT cahier de congrès (nouveaux statuts, nouveau RI, maquettage et envoi des cahiers de congrès, inclusion ou non du compte-rendu et du relevé de décisions)

- FDE (ex-ESPE) : point sur les permanences de Sud éduc

1ère permanence : mercredi 7 novembre 12h-14h

Priscilla, David et Marc iront.

**3. Solidaires 34 (10 minutes)**

- CR du bureau Solidaires 34 du 11/10 :

Site internet de Solidaires : il est très peu visité, il va être mis en veille (c'est la page 34 du site de Solidaires national qui sera utilisée).

Administration page facebook : des camarades de sud éduc sont co-administrateurs.

Utilisation local : rappel sur l'utilisation du matériel au local, l'importance de le ramener

- CD Solidaires 34 le 18/10 :

- Utilisation du local de Solidaires 23 rue Lakanal :

Demande d'une orga écologiste d'utiliser le local pour des réunions, de manière régulière.

Cela ne fait pas partie des pratiques actuelles d'utilisation du local.

**4. Vie fédérale (10 minutes)**

- Bilan du dernier CF

*Point reporté*

- Délégué.e.s de SUD Educ 34 pour le CF des 13/14 décembre 2018

Corinne est volontaire, il faut un-e camarade qui connaît le CF pour l'accompagner (Marc ira si pas d'autre volontaire).

- Commissions fédérales et GT fédéraux : fonctionnement, dates des réunions et participation des adhérent.e.s de SUD Educ 34 (ex: réunion de la Commission 2nd degré le 9 novembre 2018)